

CONVENTION de FORMATION YOGA Intégratif & Ayurveda

05 Mai 2026

ENTRE :**ECOLE DE FORMATION SATTVA****ET :**

NOM _____
 PRENOM _____
 N° tél. _____
 Adresse _____

 Mail _____

POUR :

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégratif

LIEU :

A L'ECOLE DE YOGA INTEGRATIF SATTVA
 8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX
 63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : *(sous réserve de modifications)*

Cycle 2026-27	Thèmes des journées Théorico-pratiques
19-20 septembre 10-11 Octobre 14-15 Novembre 12-13 Décembre 16-17 Janvier 06-07 Février 06-07 Mars 03-04 Avril	Pratique posturale appliquée [1^{ère} partie] : EXTENTIONS & FLEXIONS AYU-1 : Constitution individuelle : Etude des tempéraments & variations Pratique posturale appliquée [2^{ème} partie] : EQUILIBRES AYU-2 : Alimentation saine : Savoir adapter ses menus à sa constitution Pratique posturale appliquée [3^{ème} partie] : TORSIONS AYU-3 : La phytothérapie ayurvédique selon les tempéraments Pratique posturale appliquée [4^{ème} partie] : INVERSIONS AYU-4 : Thérapies subtiles selon l'Ayurveda & Yoga-thérapie
Du 18 au 22 août	Stage d'été : Immersion Yoga intégral – Intégration philosophique

N° SIRET: 507926830000 21 APE: 8551Z

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (le samedi) **et** 8H-12H et 13h-16h (le dimanche)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée alterne entre la pratique et la théorie.

Formation assurée en **présentiel** ou **distanciel**

[SAUF CAS MAJEUR, NECESSITE D'ETRE PRESENT SUR PLACE AU MOINS 4 FOIS DANS L'ANNEE]



Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvéda
- Des documents pédagogiques complémentaires des cours
- Des enseignements et des cours pratiques



Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Pour l'année scolaire 2026-27 : 2000 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT : (cocher ci-dessous)

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 2000 €
- PAIEMENT EN 10 FOIS : 10 chèques de 200 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 500 € à établir maintenant
- VIREMENT : MONTANT de €

OU



CHOIX de certains stages [intérêt pour un thème]
(*Récupération de week-end ou formation complémentaire*) :



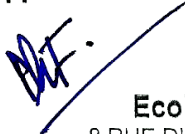
- PAIEMENT EN FOIS : ... chèque(s) de 200 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

Les chèques seront encaissés le 04 du mois - **à partir du mois de Juin 2026**
(NE PAS DATER LES CHEQUES – MERCI)

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. Pas de remboursement pour absence non justifiée.

Fait à , en deux exemplaires, le

Philippe FRADIN



Ecole de Yoga Sattva
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX
63122 ST GENES CHAMPANELLE
N° Siret : 507 926 830 000 21

Pour le stagiaire,

Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,

N° SIRET: **507926830000 21** APE: **8551Z**